



MOD : AC/HN6-10-X

Production code : 922733

01/2026

Hotte intégrée pour four électrique et au gaz

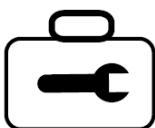
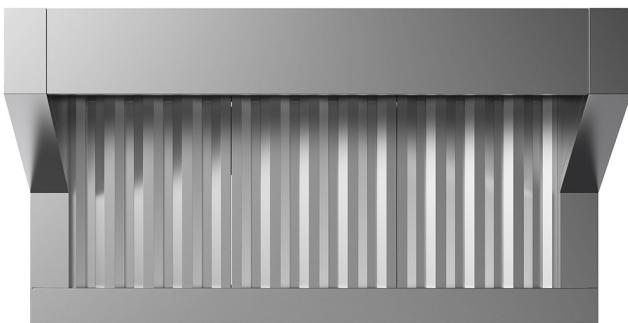
AC/HN6-10-X HOBT11 Level 1

922734 HOBT21 Level 1

922735 HOBV11 Level 1

922736 HOBS21 Level 1

922737 HOBS11 Level 1



FR

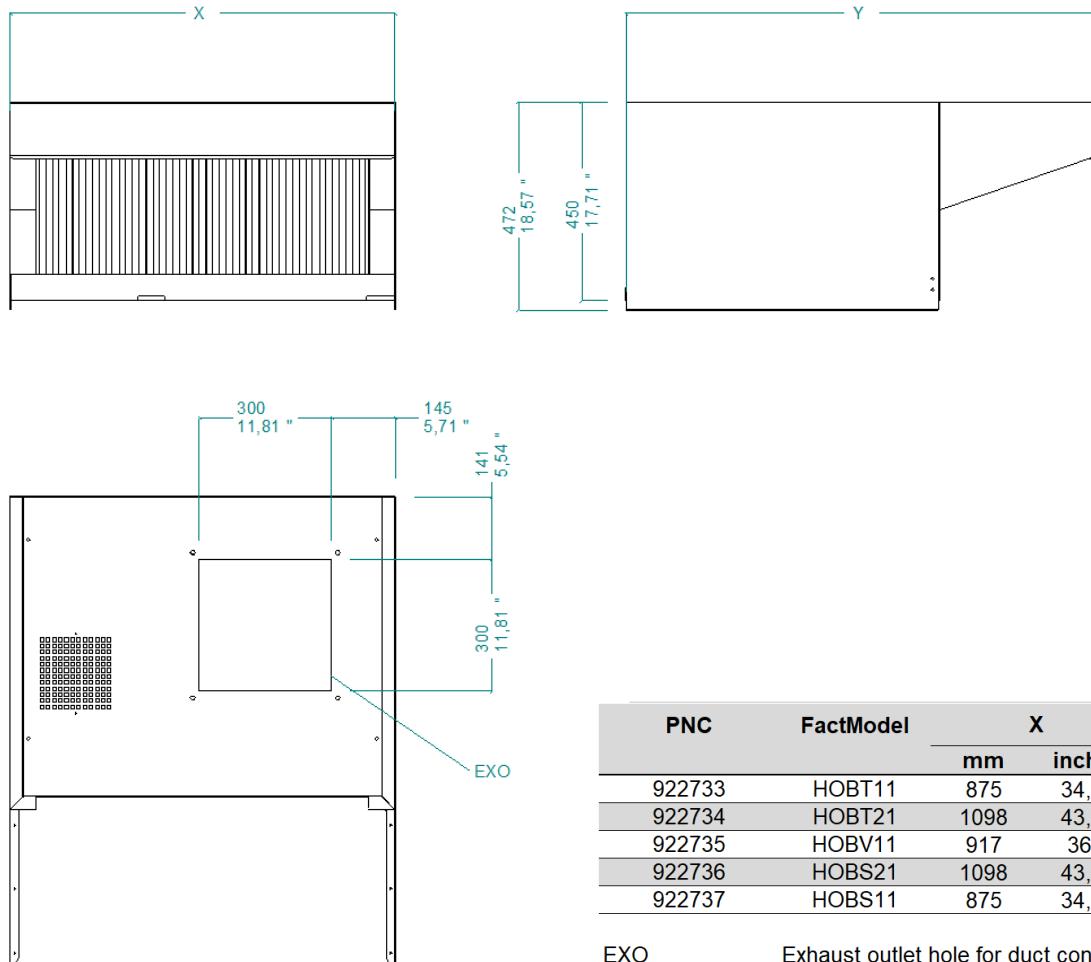
Manuel d'installation*

Instructions originales



922733	HOBT11
922734	HOBT21
922735	HOBV11
922736	HOBS21
922737	HOBS11

Schéma d'installation de la hotte



PNC	FactModel	X		Y	
		mm	inches	mm	inches
922733	HOBT11	875	34,45	1070	42,13
922734	HOBT21	1098	43,23	1266	49,84
922735	HOBV11	917	36,1	1085	42,72
922736	HOBS21	1098	43,23	1266	49,84
922737	HOBS11	875	34,45	1070	42,13

EXO Exhaust outlet hole for duct connection

Introduction



Le Manuel d'instructions pour l'installation, l'utilisation et l'entretien (ci-après désigné le « Manuel ») fournit à l'utilisateur des informations utiles pour utiliser correctement et en toute sécurité la machine (ou l'« appareil »).

Tout ce qui suit ne doit en aucun cas être considéré comme une longue liste d'avertissements contraignants, mais plutôt comme une série d'instructions destinées à améliorer, à tous les égards, les performances de la machine et surtout à éviter des dommages corporels à des personnes ou des animaux ou des dommages matériels résultant de procédures inadéquates.

Il est essentiel que toutes les personnes chargées du transport, de l'installation, de la mise en service, de l'utilisation, de l'entretien, de la réparation et du démontage de la machine, consultent et lisent attentivement ce Manuel avant de procéder aux différentes opérations et ce, afin de prévenir toute manœuvre erronée et non appropriée susceptible de nuire à l'intégrité de la machine ou à la sécurité des personnes. Il est recommandé d'informer régulièrement l'utilisateur sur les consignes en matière de sécurité. En outre, il est important d'instruire et de communiquer les consignes d'utilisation et d'entretien de l'appareil au personnel autorisé à intervenir sur la machine.

Il est également important que le Manuel soit toujours à la disposition de l'opérateur et soigneusement conservé sur le lieu d'utilisation de la machine afin qu'il soit immédiatement à portée de main pour être consulté en cas de doutes et chaque fois que les circonstances le requièrent.

Après avoir lu ce Manuel, si des doutes ou des incertitudes subsistent quant à l'utilisation de l'appareil, ne pas hésiter à contacter le fabricant ou le SAV agréé, qui sera toujours à disposition pour garantir un service rapide et soigné, en vue d'assurer un meilleur fonctionnement et une efficacité optimale de l'appareil.

Pour rappel, les normes en matière de sécurité, d'hygiène et de protection de l'environnement en vigueur dans le pays d'installation doivent toujours être respectées à toutes les phases d'utilisation de la machine. Il incombe, par conséquent, à l'utilisateur de s'assurer que l'appareil est démarré et utilisé uniquement dans les conditions de sécurité optimales prévues pour les personnes, les animaux et les choses.



IMPORTANT

- Le fabricant décline toute responsabilité en cas d'opérations effectuées sur l'appareil au mépris des instructions de ce Manuel.
- Le fabricant se réserve le droit de modifier, sans préavis, les caractéristiques des appareils présentés dans cette publication.
- Toute reproduction, même partielle, du présent Manuel est interdite.
- Ce Manuel est disponible en format numérique. À cet effet :
 - contacter le concessionnaire ou le SAV ;
 - télécharger le dernier Manuel actualisé sur le site Web ;
- Le Manuel doit toujours être conservé à côté de la machine, dans un lieu facilement accessible. Les opérateurs et le personnel préposés à l'utilisation et à l'entretien de la machine doivent pouvoir le trouver et le consulter facilement à tout moment.

Table des matières

A	AVERTISSEMENTS ET CONSIGNES DE SÉCURITÉ	5
A.1	Généralités.....	5
A.2	Équipements de protection individuelle	6
A.3	Sécurité générale	6
A.4	Transport, manutention et stockage	7
A.5	Installation et montage	7
A.6	Mise en place	7
A.7	Mise au rebut de la machine	7
B	DONNÉES D'IDENTIFICATION DE L'APPAREIL ET DU FABRICANT	8
B.1	Emplacement de la plaque signalétique	8
B.2	Données d'identification de la machine et du fabricant	8
C	GÉNÉRALITÉS.....	9
C.1	Introduction	9
C.2	Droits d'auteur.....	9
C.3	Conservation du Manuel	9
C.4	Destinataires du Manuel.....	9
C.5	Définitions	9
C.6	Responsabilité.....	9
D	TRANSPORT, MANUTENTION ET STOCKAGE	10
D.1	Introduction	10
D.2	Manutention	10
D.2.1	Procédures pour les opérations de manutention	10
D.2.2	Déplacement	10
D.2.3	Pose de la charge.....	10
D.3	Déballage.....	10
D.4	Mise au rebut des matériaux d'emballage	11
D.5	Stockage.....	11
E	CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES.....	11
E.1	Performance aéraulique requise.....	11
E.2	Dimensions de la hotte.....	12
E.3	Poids de la hotte	12
F	INSTALLATION ET MONTAGE	13
F.1	Lieu d'installation.....	13
F.2	Déballage et transport	13
F.2.1	Transport de la hotte.....	14
F.3	Opérations avant la mise en place	14
F.3.1	Sur le four.....	14
F.3.2	Hotte pour fours avec charnières à gauche.....	14
F.3.3	Hotte pour fours superposés.....	15
F.4	Mise en place	15
F.4.1	Distance minimale	15
F.5	Montage de la hotte sur le four	16
F.6	Raccordement de la gaine de ventilation.....	16
G	MISE AU REBUT DE LA MACHINE	17
G.1	Stockage des déchets	17
G.2	Recyclabilité	17
G.3	Procédure concernant les macro-opérations de démontage de l'appareil	17

A AVERTISSEMENTS ET CONSIGNES DE SÉCURITÉ

A.1 Généralités

Afin de pouvoir utiliser cet appareil en toute sécurité et comprendre correctement le Manuel, il est recommandé d'avoir une bonne connaissance des termes et des conventions typographiques utilisés dans la documentation. Afin de distinguer et d'être en mesure de reconnaître aisément les différents types de danger, les symboles suivants sont utilisés dans le présent Manuel :



AVERTISSEMENT

Danger pour la santé et la sécurité des opérateurs.



PRUDENCE

Risque de détérioration de l'appareil ou du produit traité.



IMPORTANT

Instructions ou informations importantes concernant le produit



Lire attentivement toutes les instructions avant d'utiliser l'appareil



Clarifications et explications

- Le non-respect des consignes d'installation, d'entretien, de maintenance, de nettoyage ou de modification de l'appareil peut provoquer des dommages matériels et corporels graves, voire mortels.
- Cet appareil est destiné à un usage commercial et collectif, pas pour la production massive d'aliments en continu. Toute autre utilisation est considérée comme impropre.
- Seuls des techniciens spécialisés sont autorisés à intervenir sur la machine.
- Cet appareil n'est pas destiné à être utilisé par des mineurs ou des adultes ayant des capacités physiques, sensorielles ou mentales réduites ou sans expérience ni connaissance de son fonctionnement.
- Ne pas conserver de matières explosives, comme des récipients sous pression contenant un produit inflammable, dans ou à proximité de cet appareil.
- Se référer aux données figurant sur la plaque signalétique de l'appareil pour tous contacts avec le fabricant (par exemple : pour une demande de pièces détachées, etc.).

A.2 Équipements de protection individuelle

Tableau récapitulatif des équipements de protection individuelle (EPI) à utiliser durant les différentes phases d'utilisation de la machine.

Phase	Vêtements de protection	Chaussures de sécurité	Gants	Lunettes	Casque
Transport	—	●	○	—	—
Manutention	—	●	○	—	—
Déballage	●	●	●	●	—
Installation	●	●	●	●	●
Utilisation normale	●	●	● ¹	—	—
Réglages	○	●	●	—	—
Nettoyage courant	○	●	● ¹	○	—
Nettoyage exceptionnel	○	●	● ¹	○	—
Entretien	○	●	●	—	—
Démontage	●	●	●	●	●
Démolition	○	●	●	○	—
Légende :					
●	EPI PRÉVUS				
○	EPI À DISPOSITION OU À UTILISER SI NÉCESSAIRE				
—	EPI NON NÉCESSAIRES				

1. En usage normal, utiliser des gants résistant à la chaleur pour protéger les mains contre tout contact avec des pièces chaudes de l'appareil et/ou pour en retirer des éléments chauds. À noter que l'absence d'équipements de protection individuelle de la part des opérateurs, du personnel spécialisé ou des opérateurs chargés de l'utilisation de l'appareil peut exposer à un risque chimique et à d'éventuels problèmes de santé (en fonction du modèle).

A.3 Sécurité générale

- Les machines sont équipées de dispositifs de sécurité mécaniques destinés à protéger les utilisateurs et la machine.
- Il est interdit de faire fonctionner l'appareil après avoir retiré, manipulé ou endommagé les protections et les dispositifs de sécurité.
- Ne modifier en aucun cas les pièces fournies avec l'appareil.
- Certaines illustrations du présent Manuel représentent la machine ou des parties de celle-ci démunies de protections ou sur lesquelles les protections ont été retirées. Ceci uniquement pour simplifier les explications. Il est formellement interdit d'utiliser la machine sans blindages ou avec des dispositifs de protection désactivés.
- Il est interdit de retirer, d'altérer ou de rendre illisibles les étiquettes et signaux de sécurité, de danger et d'instruction présents sur la machine.

A.4 Transport, manutention et stockage

Protections installées sur la machine

- Les appareils sont de dimensions telles qu'ils peuvent être empilés pour le transport, la manutention et le stockage conformément aux instructions figurant sur le talon apposé sur le conditionnement.
- Durant les phases de chargement et de déchargement, il est interdit de stationner sous des charges suspendues. L'accès à la zone de travail est interdit au personnel non autorisé.
- Le poids de l'appareil ne suffit pas pour le maintenir immobile.
- Pour effectuer le levage de l'appareil, il est interdit de l'ancrer à des parties mobiles ou faibles, telles que : carters, canalisations électriques, parties pneumatiques, etc.
- Ne jamais pousser ou tirer l'appareil pendant les déplacements car il pourrait se renverser.
- Le personnel chargé du transport, de la manutention et du stockage de la machine doit obligatoirement avoir été formé et entraîné à l'utilisation des systèmes de levage et à l'adoption des dispositifs de protection individuels appropriés au type d'opération à effectuer (par exemple, salopette de travail, chaussures de sécurité, gants et casque de protection).
- Au moment de l'enlèvement des systèmes d'ancrage, vérifier que la stabilité des pièces qui composent la machine ne dépend pas de l'ancrage et que cette opération ne provoque donc pas la chute de la charge du véhicule. Avant de décharger les composants de la machine, s'assurer que tous les systèmes d'ancrage ont été retirés.
- Le positionnement, le montage et le démontage de l'appareil sont du ressort exclusif du personnel spécialisé.

A.5 Installation et montage

- Les opérations décrites doivent être effectuées conformément aux normes de sécurité en vigueur, aussi bien pour l'outillage utilisé que pour les modalités d'intervention.
- La fiche (le cas échéant) doit être facile d'accès même après l'installation définitive de l'appareil.
- Avant toute procédure d'installation, couper l'alimentation électrique de l'appareil.

A.6 Mise en place

- Installer l'appareil en adoptant toutes les mesures de sécurité prévues pour ce type d'opérations, y compris les consignes anti-incendie.
- Déplacer l'appareil avec soin pour éviter de l'endommager ou de mettre des personnes en danger. Utiliser une palette pour son déplacement et sa mise en place.
- Le schéma d'installation indique les dimensions générales de l'appareil.
- NB : Des prises d'air adéquates et dégagées doivent être prévues dans la pièce, aussi bien pour la hotte que pour d'autres appareils qui utilisent du gaz ou autres combustibles.
- Les appareils ne peuvent pas être encastrés.
- Vérifier et mettre éventuellement d'aplomb l'appareil installé.

A.7 Mise au rebut de la machine

- Les opérations de démontage doivent être effectuées par le personnel spécialisé.

B DONNÉES D'IDENTIFICATION DE L'APPAREIL ET DU FABRICANT

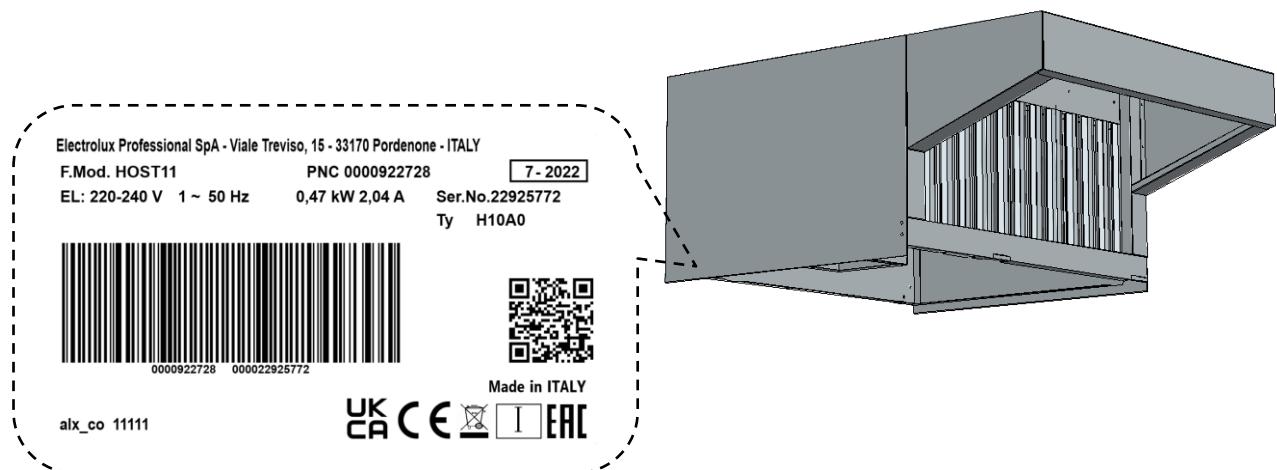


IMPORTANT

La hotte est spécifiquement conçue pour fonctionner uniquement avec les fours de la ligne SkyLine et Magistar ; le fabricant décline toute responsabilité en cas d'utilisation différente.

B.1 Emplacement de la plaque signalétique

Ce Manuel d'utilisation fournit des informations concernant plusieurs appareils. Identifier l'appareil acheté à l'aide de la plaque signalétique à gauche (voir l'illustration ci-dessous).



B.2 Données d'identification de la machine et du fabricant

Ci-dessous, exemple de marquage ou de plaque signalétique présents sur la machine :



La plaque signalétique contient les données d'identification et techniques de l'appareil. La signification des différentes informations est reprise ci-après :

F.Mod.	description de fabrication du produit
Comm.Model	description commerciale
PNC	code de production
Ser.No.	numéro de série
Ty	type de famille
	fabriquant
Made in EU	lieu de fabrication
99-9999	mois-année de fabrication

C GÉNÉRALITÉS

C.1 Introduction

Ci-dessous, quelques informations sur l'usage auquel cet appareil est destiné, les essais effectués, les symboles utilisés (qui permettent de reconnaître le type de mise en garde), les définitions des termes utilisés dans le Manuel et des informations utiles à l'utilisateur de l'appareil.

C.2 Droits d'auteur

Le présent Manuel est exclusivement destiné à être consulté par l'opérateur et ne peut être remis à des tiers sans l'autorisation d'Electrolux Professional SpA.

C.3 Conservation du Manuel

Le Manuel devra être conservé intact pendant toute la durée de vie de la machine, jusqu'à sa mise au rebut. En cas de cession, de vente, de location, de concession d'usage ou de leasing, le présent Manuel doit accompagner la machine.

C.4 Destinataires du Manuel

Ce Manuel s'adresse :

- au transporteur et aux personnes chargées de la manutention ;
- au personnel chargé de l'installation et de la mise en service ;
- à l'employeur des utilisateurs de la machine et au responsable du lieu de travail ;
- aux opérateurs chargés de l'utilisation courante de la machine ;
- au personnel spécialisé - SAV (voir Manuel de service).

C.5 Définitions

Les définitions relatives aux différents termes utilisés dans le présent Manuel sont énoncées ci-après. Il est recommandé d'en prendre connaissance avant utilisation.

Opérateur	Personne préposée à l'installation, au réglage, à l'utilisation, à l'entretien, au nettoyage, à la réparation et au transport de la machine.
Machine	Hotte installée au-dessus du four

Personne préposée à l'emploi courant de la machine	Opérateur qui a été informé, formé et instruit quant aux tâches à réaliser et aux risques liés à l'utilisation courante de la machine.
SAV ou personnel spécialisé	Opérateur instruit/formé par le fabricant qui, grâce à sa formation professionnelle, à son expérience, à son instruction spécifique, à ses connaissances des réglementations contre les risques d'accident, est en mesure d'évaluer les interventions à effectuer sur la machine, de reconnaître et d'éviter les éventuels risques. Ses compétences professionnelles couvrent les domaines de la mécanique, de l'électrotechnique, de l'électronique, etc.
Danger	Source d'éventuelles lésions ou nuisances pour la santé.
Situation de danger	Toute situation présentant un ou plusieurs risques pour l'opérateur.
Risque	L'association éventuelle et sérieuse de lésions ou de nuisances possibles pour la santé dans une situation de danger.
Protections	Mesures de sécurité consistant à utiliser des moyens techniques spécifiques (blindages et dispositifs de sécurité) destinés à protéger les opérateurs contre tout danger.
Blindage	Élément d'une machine utilisé de manière spécifique dans le but de fournir une protection par le biais d'une barrière physique.
Dispositif de sécurité	Dispositif (autre qu'un blindage) qui élimine ou réduit le risque, qui peut être utilisé seul ou avec un dispositif de protection.
Client	Personne qui a acheté la machine et/ou qui la gère et l'utilise (par exemple : société, entrepreneur, firme).

C.6 Responsabilité

Le fabricant décline toute responsabilité en cas de dommages et d'anomalies de fonctionnement résultant :

- du non-respect des instructions données dans le présent Manuel ;
- de réparations effectuées de manière incorrecte et du remplacement de pièces différentes de

celles spécifiées dans le catalogue des pièces détachées (le montage et l'utilisation de pièces et d'accessoires non d'origine peuvent nuire au fonctionnement de la machine et faire échoir la garantie originale du fabricant) ;

- des opérations réalisées par des membres non spécialisés du personnel ;
- de modifications ou interventions non autorisées ;
- de l'absence d'entretien ou d'un entretien insuffisant ;
- de l'utilisation impropre de la machine ;
- d'événements exceptionnels non prévisibles ;
- de l'utilisation de la machine par du personnel non informé et non formé ;
- de la non-application des dispositions en vigueur dans le pays d'utilisation en matière de sécurité, d'hygiène et de santé sur le lieu de travail.

Le fabricant décline toute responsabilité en cas de dommages résultant de transformations ou de modifications arbitraires effectuées par l'utilisateur ou par le client.

La responsabilité de l'identification et de la sélection des équipements de protection individuelle adéquats à porter par les opérateurs est à la charge de l'employeur, du responsable du lieu de travail ou du technicien du SAV, conformément aux normes en vigueur dans le pays d'utilisation.

Le fabricant décline toute responsabilité pour les inexactitudes qui se sont éventuellement glissées dans le Manuel, suite à des erreurs d'impression ou de traduction.

Tout complément au Manuel d'installation, d'utilisation et d'entretien que le fabricant estimera utile d'adresser au client devra être conservé avec le Manuel et en fera partie intégrante.

D TRANSPORT, MANUTENTION ET STOCKAGE

D.1 Introduction

Le transport (transfert de la machine d'un lieu à un autre) et la manutention (déplacement dans les lieux de travail) doivent être effectués à l'aide de moyens spéciaux et appropriés.



PRUDENCE

- La machine doit être transportée, manutentionnée et stockée exclusivement par le personnel spécialisé, qui devra posséder :
 - une formation technique spécifique et de l'expérience en matière d'utilisation de systèmes de levage ;
 - une bonne connaissance des normes de sécurité et des lois applicables aux secteurs respectifs ;
 - une bonne connaissance des consignes générales de sécurité ;
 - des équipements de protection individuelle adaptés au type d'opération exécutée ;
 - la capacité de reconnaître et d'éviter tout éventuel danger.

D.2 Manutention

Pour les opérations de déchargement et de stockage de la machine, préparer une zone adaptée avec un sol plat.

D.2.1 Procédures pour les opérations de manutention

Avant de procéder au levage :

- mettre tous les opérateurs en position de sécurité et empêcher l'accès à la zone de manutention à toute personne non autorisée ;

- s'assurer que la charge est stable ;
- vérifier que le matériel ne peut pas tomber pendant le levage ; manœuvrer verticalement de manière à éviter des chocs ;
- déplacer la machine en la maintenant à une hauteur minimale du sol.

Afin de garantir le déroulement parfait des opérations de levage :

- utiliser le type d'équipement le plus approprié du point de vue des caractéristiques et de la capacité (par exemple, chariots élévateurs ou transpalette électrique) ;
- recouvrir les angles vifs ;
- contrôler les fourches et les modalités de levage conformément aux instructions figurant sur l'emballage.

D.2.2 Déplacement

La personne chargée de cette opération doit :

- avoir une vision générale du parcours à suivre ;
- interrompre la manœuvre en cas de situations dangereuses.

D.2.3 Pose de la charge

- Avant de poser la charge, s'assurer que le passage est libre, vérifier que le sol est plat et en mesure de supporter le poids de la charge.
- Retirer l'appareil de la palette en bois, le poser sur un côté, le faire glisser ensuite par terre.

D.3 Déballage



IMPORTANT

Contrôler immédiatement l'appareil pour s'assurer qu'il n'a pas subi de dommages pendant le transport.

Examiner les emballages avant et après le déchargement.

1. Enlever l'emballage.
2. Conserver toute la documentation se trouvant dans l'emballage.

Remarque

- Le transporteur est responsable de la sécurité de la marchandise pendant le transport et la livraison.
- Présenter une réclamation au transporteur en cas de dommages apparents ou cachés.
- Si la marchandise est endommagée ou la livraison incomplète, le signaler sur le bon de livraison.
- Le chauffeur doit signer le bordereau de transport : le transporteur peut ne pas accepter de réclamations si le bordereau de transport n'est pas signé (le transporteur peut fournir le formulaire nécessaire).
- Dans un délai de 15 jours maximum après la livraison, demander au transporteur d'inspecter la marchandise et de vérifier l'absence de dommages cachés ou de pièces manquantes, qui ne peuvent être visibles qu'après le déballage.

D.4 Mise au rebut des matériaux d'emballage

Les matériaux d'emballage doivent être mis au rebut conformément aux réglementations en vigueur dans le pays d'utilisation de l'appareil. Tous les matériaux utilisés pour l'emballage sont compatibles avec l'environnement. Ils peuvent être conservés sans risque, recyclés ou brûlés dans une installation d'incinération des déchets. Les pièces en plastique recyclables portent les sigles suivants :



Polyéthylène

- Film extérieur d'emballage
- Sachet d'instructions



Polypropylène

- Sangles



Polystyrène expansé

- Cornières de protection

Les éléments en bois et en carton peuvent être éliminés en respectant les normes en vigueur dans le pays d'utilisation de la machine.

D.5 Stockage

La machine et/ou ses pièces doivent être entreposées et protégées contre l'humidité, dans un milieu ambiant non agressif, exempt de vibrations et à une température ambiante comprise entre – 10 °C [14 °F et 50 °C [122 °F]. L'endroit où l'appareil sera installé devra avoir un plan d'appui horizontal pour empêcher toute déformation de la machine ou tout endommagement des pieds de soutien.



PRUDENCE

Ne pas apporter de modifications aux pièces fournies avec l'appareil. Les pièces éventuellement manquantes ou défectueuses doivent être remplacées par des pièces d'origine.

E CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES

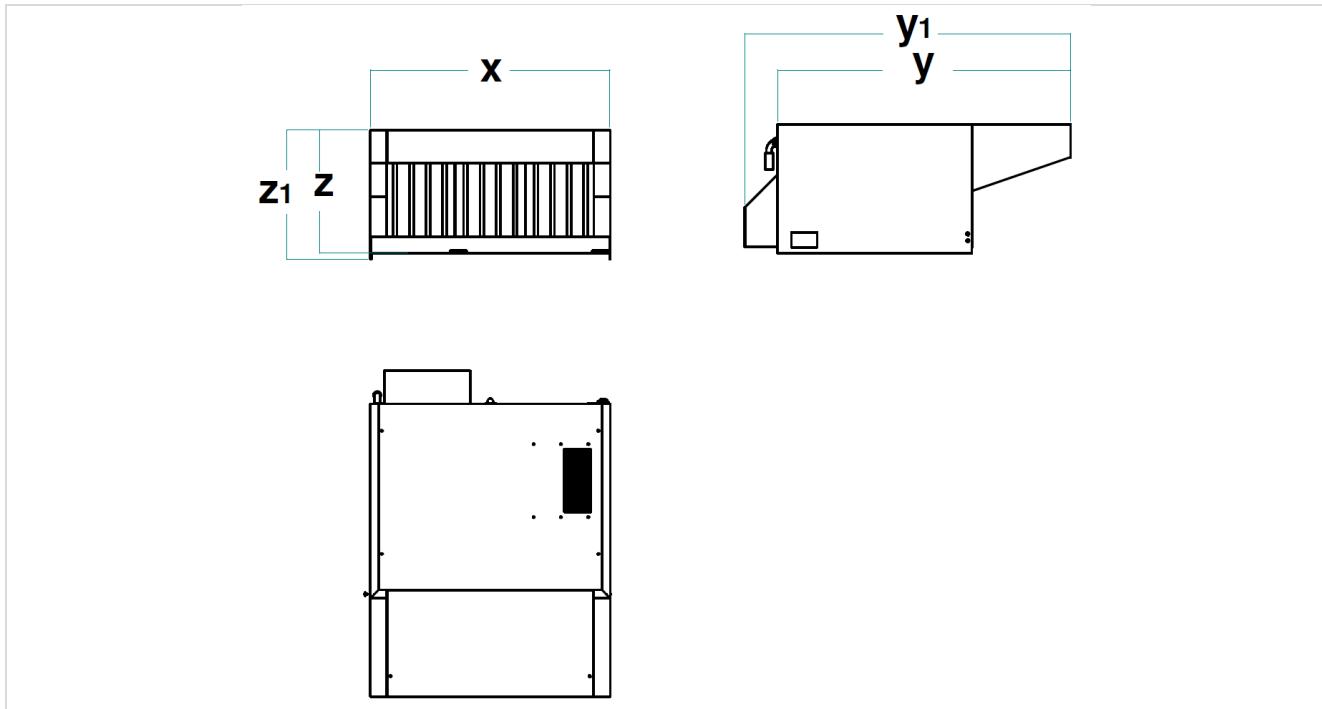
E.1 Performance aéraulique requise

Les éléments suivants sont conçus pour être raccordés à un système de conduites destinées à expulser l'air en dehors de la cuisine. **Le système de gestion de l'air doit être conçu, fabriqué et installé par le personnel autorisé ou des entreprises agréées.**

Les données nécessaires pour calculer les caractéristiques et garantir une efficacité maximale de l'appareil sont reprises ci-dessous. Exemple : **section min. de conduite 300 x 300 mm (118,11 x 118,11 pouces).**

MODÈLES		Débit d'air d'évacuation	
		m ³ /h	ft ³ /h
922733	HOBT11	1,600	56,503
922734	HOBT21		
922735	HOBV11		
922736	HOBS21		
922737	HOBS11		

E.2 Dimensions de la hotte



MODÈLES		Largeur		Profondeur		Profondeur Modèle superposé		Hauteur		Hauteur hors tout	
		mm	x pouces	mm	y pouces	mm	y1 pouces	mm	z pouces	mm	z1 pouces
922733	HOBT11	875	34,45	1070	42,13			450	17,72	472	18,58
922734	HOBT21	1098	43,23	1266	49,84			450	17,72	472	18,58
922735	HOBV11	917	36,10	1085	42,72			450	17,72	472	18,58
922736	HOBS21	1098	43,23	1266	49,84	1387	54,61	450	17,72	472	18,58
922737	HOBS11	875	34,45	1070	42,13	1191	46,89	450	17,72	472	18,58

E.3 Poids de la hotte

MODÈLES			
		kg	lbs
922733	HOBT11	23	51
922734	HOBT21	27	60
922735	HOBV11	23	51
922736	HOBS21	29	64
922737	HOBS11	24	53

F INSTALLATION ET MONTAGE

F.1 Lieu d'installation

- L'appareil doit être installé conformément aux réglementations locales et nationales en vigueur :
 - concernant la prise et l'évacuation de l'air ;
 - il convient de respecter les exigences en termes de ventilation pour les équipements de cuisson ;
 - des mesures de précaution spéciales doivent être prises en présence d'appareils à flamme vive dans la même pièce, afin d'éviter le retour de flammes ;
 - si la hotte est installée au-dessus d'un appareil au gaz, prévoir un dispositif sans réinitialisation automatique (électrovanne GAS INTERCEPTOR) conçu pour couper l'arrivée de gaz à l'appareil en cas d'arrêt de fonctionnement de la hotte et l'installer conformément aux réglementations nationales relatives au gaz ;
 - l'installation de la hotte doit être conforme aux réglementations applicables relatives au gaz.
- Les éléments suivants doivent être raccordés à un système d'évacuation en passant par l'orifice d'évacuation de la hotte. L'installation du système est réservée exclusivement au personnel autorisé, agissant conformément à :
 - la performance aéraulique requise (voir chapitre E.2 – page 11) ;
 - les instructions d'installation suivantes du fabricant ;
 - les règles et réglementations locales concernant les systèmes d'extraction, les bâtiments municipaux, les systèmes électriques, l'évacuation des eaux, les autorisations sanitaires et autres réglementations applicables concernant les systèmes d'admission et d'évacuation de l'air.

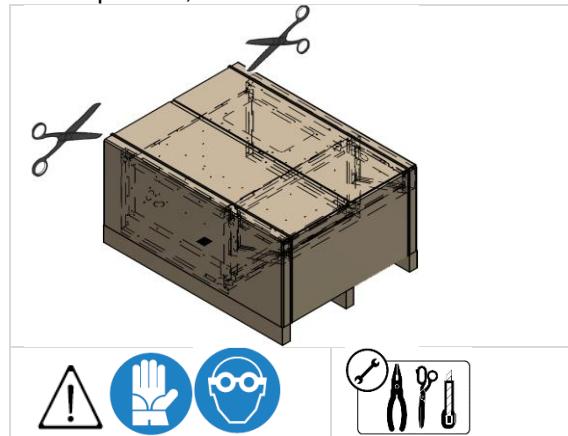
922733	HOBT11
922734	HOBT21
922735	HOBV11
922736	HOBS21
922737	HOBS11

- Avant d'installer la hotte, vérifier que le four est bien installé conformément au Manuel d'installation du four (chapitre F - « INSTALLATION ET MONTAGE »)
- pour le marché AUSTRALIEN uniquement : Cet appareil doit être installé par le personnel autorisé, conformément aux instructions d'installation du fabricant, dans le respect des réglementations locales en matière de

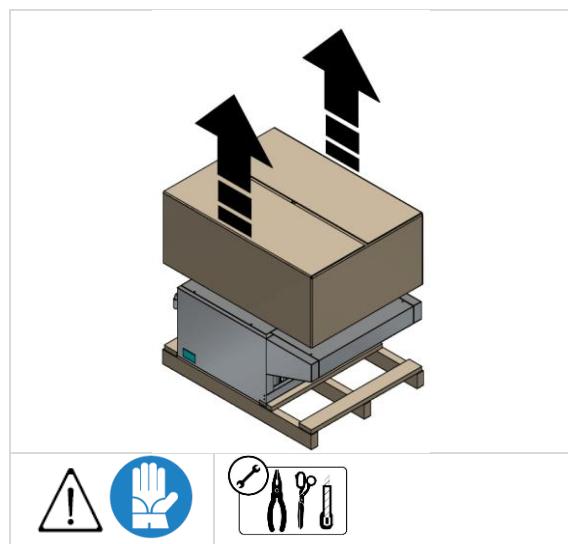
raccordement au gaz, aux codes de la construction municipaux, aux réglementations concernant le câblage électrique, aux réglementations locales sur l'alimentation en eau, à la norme australienne AS5601 sur les installations au gaz, aux directives des autorités sanitaires et à toutes autres réglementations applicables. L'appareil doit être installé conformément aux normes AS / NZS 3500.1 et AS / NZS 3500.3. Cette unité est équipée d'un système anti-refoulement certifié Watermark.

F.2 Déballage et transport

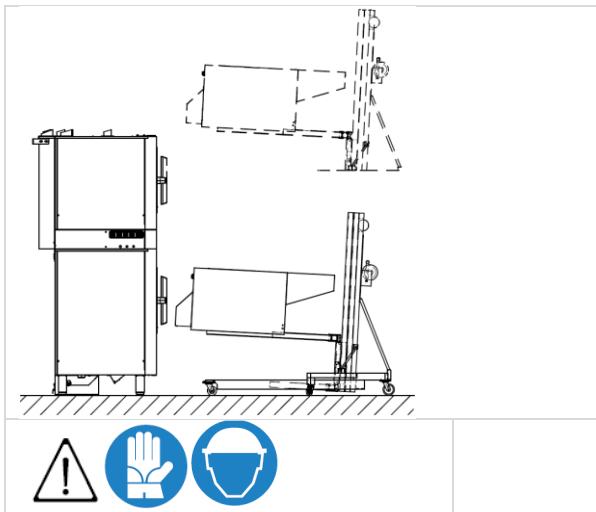
1. Couper les bandes qui servent à fixer l'appareil à la palette ;



Retirer les agrafes et les cartons de l'appareil ;



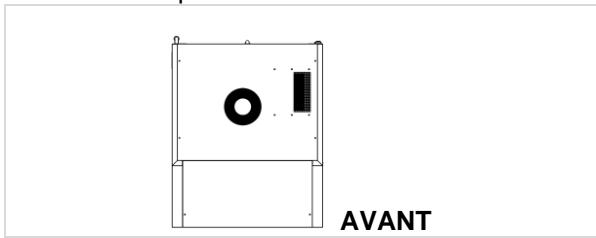
2. Soulever l'appareil et la palette à l'aide d'un engin de levage approprié et poser la hotte devant le four ;



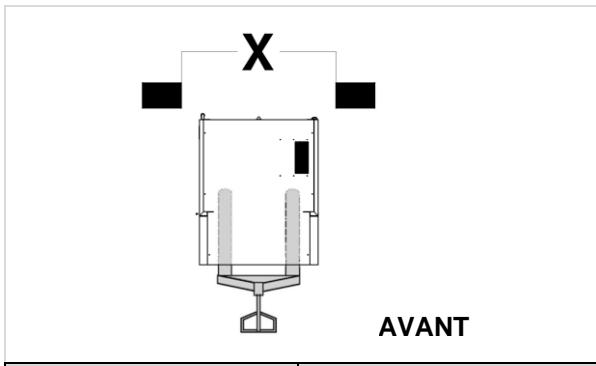
3. Enlever la pellicule extérieure en veillant à ne pas rayer la tôle avec les ciseaux ou les lames éventuellement utilisés ;

F.2.1 Transport de la hotte

- Maintenir la hotte bien en équilibre, afin qu'elle ne bascule pas.



- Tenir compte de la taille et de l'espace pour l'accès.



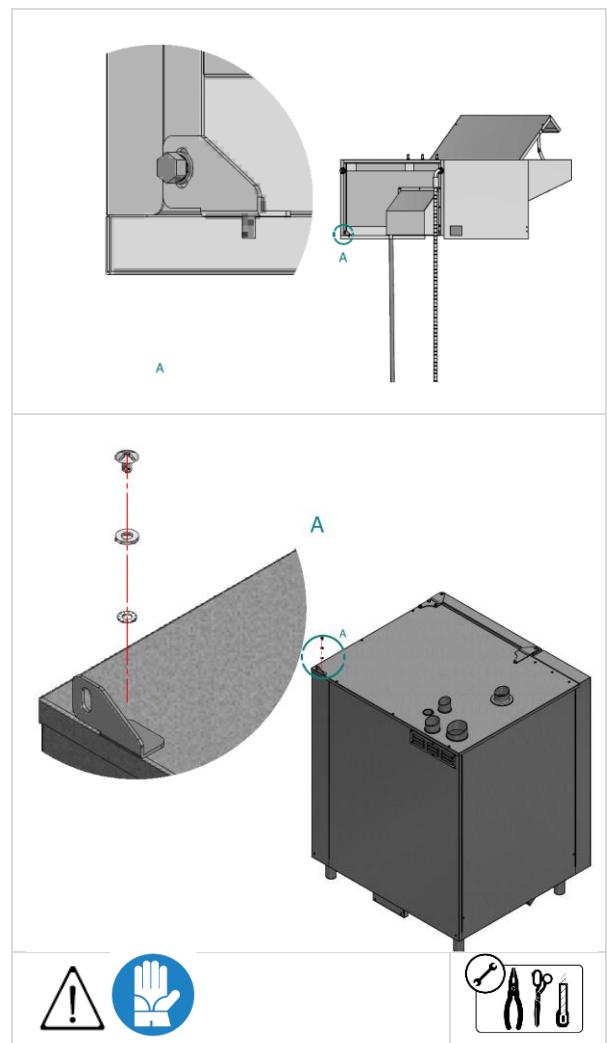
MODÈLES	Largeur	
	x	
	mm	pouces
922733	HOBT11	875
922734	HOBT21	1098
922735	HOBV11	917
922736	HOBS21	1098
922737	HOBS11	875

F.3 Opérations avant la mise en place

Avant d'installer la hotte, procéder de la façon suivante :

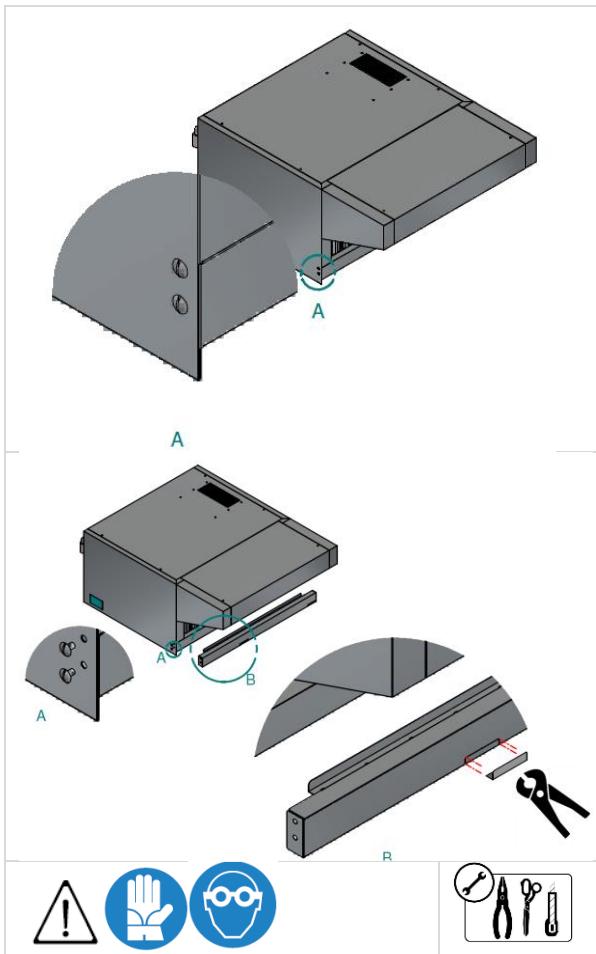
F.3.1 Sur le four

- Dévisser et enlever le support de fixation de droite de la hotte ;
- Enlever la vis dans le coin supérieur droit du four ;
- Fixer le support au four à l'aide de la vis et de la roue dentée fournies.



F.3.2 Hotte pour fours avec charnières à gauche

- Dévisser le panneau frontal de la hotte ;
- Enlever les parties pré-découpées ;
- Monter le panneau frontal sur la hotte.



F.3.3 Hotte pour fours superposés

Les éléments suivants sont fournis dans le kit pour fours superposés :

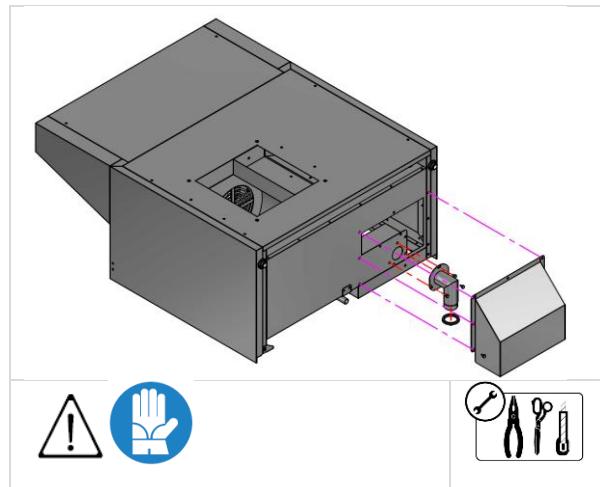
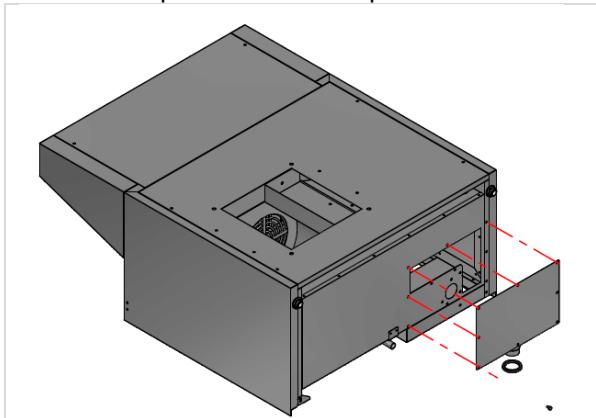
922736

HOBS21

922737

HOBS11

1. Dévisser le panneau arrière de la hotte ;
2. Monter le tuyau et le joint fournis ;
3. Monter le panneau arrière spécial fourni.

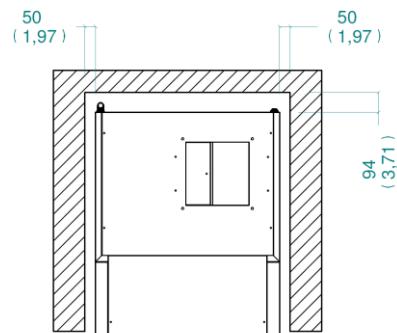


F.4 Mise en place

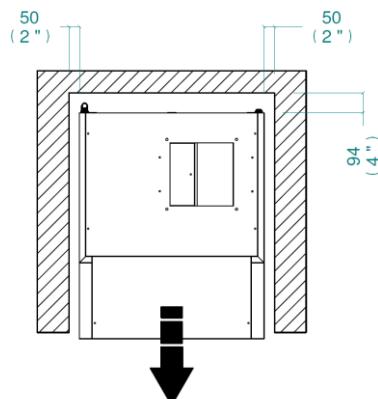
F.4.1 Distance minimale

Pour l'encombrement général et les dimensions nécessaires aux raccordements, voir les schémas d'installation de la hotte (voir page 2) et chapitre F du four « Manuel d'installation » ;

Maintenir un écartement d'au moins 50 mm entre tous les côtés de l'appareil et n'importe quelle surface.

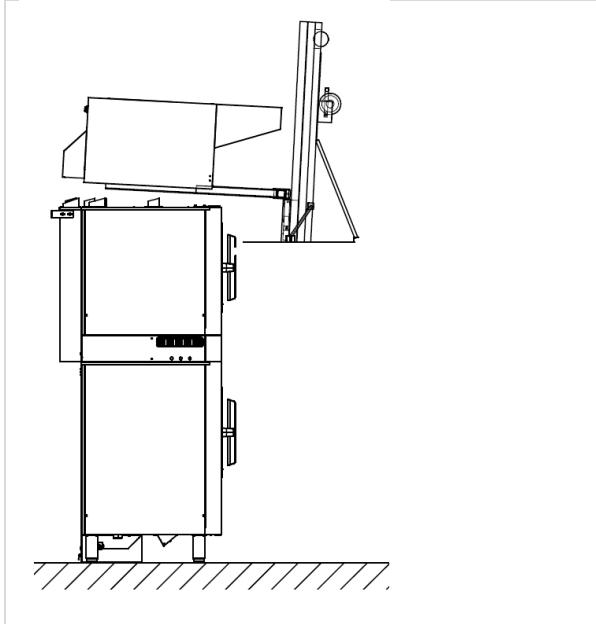


- S'il faut procéder à l'entretien de la hotte, tirer le four vers l'avant à l'aide d'un équipement adapté.

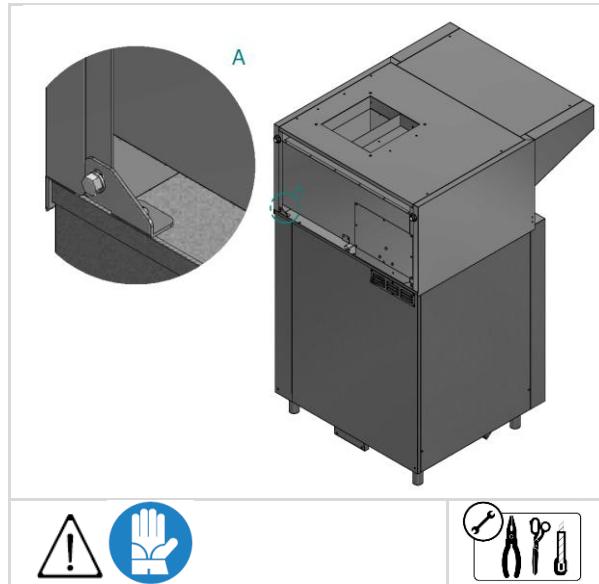


F.5 Montage de la hotte sur le four

1. Soulever la hotte au-dessus du four
2. Aligner la hotte avec le four



3. Fixer la hotte et le four au support assemblé au préalable (réf. F.3.1) à l'aide des vis et des rondelles dentées fournies, afin de garantir la fixation mécanique et le raccordement équipotentiel.



F.6 Raccordement de la gaine de ventilation

Les éléments suivants servent au raccordement d'une conduite de 300x300 (118,11 x 118,11 pouces) :

922733	HOBT11
922734	HOBT21
922735	HOBV11
922736	HOBS21
922737	HOBS11

Pour installer les conduites, voir le « Schéma d'installation de la hotte » (pages 2) et chapitre E.1 « Performance aéraulique requise » (page 11).

G MISE AU REBUT DE LA MACHINE



AVERTISSEMENT

Voir
« AVERTISSEMENTS
ET CONSIGNES DE
SÉCURITÉ »

G.1 Stockage des déchets

À la fin de la vie utile de l'appareil, procéder à sa mise au rebut en bonne et due forme. Les portes devront être démontées avant de mettre l'appareil au rebut. Un stockage provisoire des déchets SPÉCIAUX est autorisé en vue d'une élimination par traitement et/ou stockage définitif. Les réglementations en matière de protection de l'environnement en vigueur dans le pays de l'utilisateur doivent être respectées.

G.2 Recyclabilité

Nos appareils contiennent plus de 90 % de métaux (acier inox, fer, aluminium, tôle zinguée, cuivre, etc.) qui peuvent recyclés à l'aide de structures de récupération traditionnelles, conformément aux réglementations en vigueur dans le pays d'utilisation.

G.3 Procédure concernant les macro-opérations de démontage de l'appareil

Avant de mettre la machine au rebut, il est recommandé de vérifier attentivement son état et de contrôler si certaines pièces de la structure peuvent être éventuellement sujettes à des affaissements structurels ou à des ruptures lors de la mise au rebut. Il faudra procéder à l'élimination sélective des pièces de l'appareil, en fonction de leur nature (par exemple, métaux, huiles, graisses, plastique, caoutchouc, etc.).

Chaque pays de destination a une législation qui lui est propre ; par conséquent, il convient de respecter les prescriptions imposées par les lois et les organismes des pays où a lieu la mise au rebut. En règle générale, il faut remettre l'appareil à des centres spécialisés de collecte/mise au rebut. Démonter l'appareil en regroupant les différents éléments selon leur nature chimique, sans oublier que le compresseur contient de l'huile lubrifiante et du fluide frigorigène qui peuvent être récupérés et réutilisés et que les éléments de l'appareil sont des déchets spéciaux assimilables aux déchets urbains.



REMARQUE !

Au moment de la démolition de l'appareil, les marquages, le présent Manuel et les autres documents relatifs à l'appareil devront être détruits.